

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Bruno LE MAIRE
*Ministre de l'Economie, des Finances et de
la Relance*
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

ref. : FR 2021 - 191

Bruay-sur-l'Escaut, le 23 juin 2021

Monsieur le Ministre,

Dans le prolongement de mon courrier du 13 avril 2018, je tiens, une nouvelle fois, à attirer votre attention sur la vive préoccupation des acteurs de la filière forêt - bois.

Alors que ce secteur a connu une baisse considérable du nombre de ses salariés, que son chiffre d'affaires s'est significativement érodé au fil des années, l'exportation des grumes vers des pays non européens, notamment asiatiques, ne cesse de s'amplifier.

Selon les professionnels de la filière, « *un chêne sur 3 récoltés part en Chine sans aucune transformation, ni valeur ajoutée sur le territoire de l'Union européenne* ». Cette matière première commence à manquer en France et ne permet déjà plus de satisfaire nos besoins à l'échelle nationale. La raréfaction de ce bois, de même que d'autres essences (pin maritime, douglas...), laisse planer de lourdes menaces pour les scieries françaises mais aussi pour de nombreux artisans, menuisiers, constructeurs, fabricants de parquets, dont l'activité commence à être lourdement impactée par les effets de ces exportations sans frein.

Celles-ci sont d'autant moins acceptables que l'export de bois génère des émissions de carbone, dues à son transport, qui annihilent les effets vertueux de la forêt en matière de rétention de CO2.

Face à cette situation qui indignent une large majorité de nos concitoyens, il importe que le gouvernement français, comme les autorités européennes, adopte des mesures de sauvegarde de nos ressources en bois, à l'instar des dispositions prises par d'autres pays du monde... par ailleurs, grands importateurs de bois issus des forêts européennes !

Devant le danger chaque jour plus grand d'une disparition d'un pan entier de notre économie, il s'agit d'entendre le signal d'alarme lancé par les professionnels de la filière forêt – bois et de remédier sans délai aux effets d'une dérégulation totale des exportations de bois. C'est en ce sens que je vous appelle à agir.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous

Fabien ROUSSEL
Député du Nord